

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS69/6
13 juillet 1998

(98-2749)

Original: anglais

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES – MESURES AFFECTANT L'IMPORTATION DE CERTAINS PRODUITS PROVENANT DE VOLAILLES

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 9 juillet 1998, adressée par M. Christopher Beeby, Président de l'Organe d'appel, au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *Communautés européennes – Mesures affectant l'importation de certains produits provenant de volailles*, AB-1998-3, WT/DS69/AB/R. Ce rapport sera distribué le lundi 13 juillet 1998 aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. James Bacchus en qualité de Président de la section, et MM. Said El-Naggar et Florentino Feliciano en qualité de membres.
